

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Mise au gabarit de 130 m de route empierrée pour permettre le retournement des véhicules
Création de 30 m de route empierrée, de 270 m de piste en terrain naturel, de 1000 m² de place de
dépôt empierrée associée à une place de dépôt en terrain naturel de 2400 m²

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6:Infrastructure routière Sous rubrique:d	Procédure au cas par cas: mise au gabarit/création d'une route empierrée d'une longueur inférieure à 3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Mise au gabarit de 130 m de route empierrée avec création de 30 m de route empierrée afin de
permettre la manoeuvre des camions le long d'une place de dépôt empierrée de 1000 m², associée à
une place de dépôt en terrain naturel de 2400 m²
Une piste en terrain naturel de 270 m sera également créée

4.2 Objectifs du projet

Doter le Canton de Leurmont d'une place de dépôt accessible aux grumiers pouvant permettre de présenter les bois vendus en régie ou de stocker du bois énergie.

La place sera implantée sur une parcelle résineuse exploitée à blanc suite aux châblis de 1999 et aux attaques parasitaires. Cette parcelle, anciennement privée, a été acquise par la commune de Rimaucourt

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Mise au gabarit: Nettoyage et scarification de la chaussée dans les parties empierrées, suivi du rechargement en plaquette calcaire.

Décaissement pour élargissement des virages et pour assurer la jonction avec la zone de dépôt, empierrement en plaquette calcaire 0/200 sur une épaisseur moyenne de 0,50 m, suivi de la mise en place de concassé 0/31.5 sur 0.05 m d'épaisseur.

Création route empierrée: après décaissement , empierrement sur une épaisseur de 0.50 m

Place de dépôt empierrée: après déssouchage et nivellement de l'emprise, décaissement, pose d'un géotextile, empierrement en plaquette calcaire 0/200 sur une épaisseur moyenne de 0.50 m, suivi de la mise en place de concassé calcaire 0/31.5 sur 0.05 m d'épaisseur

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La partie de la route intéressée par les travaux servira à un usage agricole et forestier.

L'usage principal restant l'accès à la place de dépôt à usage forestier

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas pour un dossier de demande d'aide à l'infrastructure déposé auprès de l'Etat, du FEADER et du GIP 52

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Mise au gabarit d'une route empierrée	130 m
Création route empierrée	30
Création place de dépôt empierrée (1 unité)	1000 m ²
Création place de dépôt en terrain naturel	2 400 m ²
Création piste en terrain naturel	270 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

commune de Rimaucourt
mise au gabarit:chemin d'exploitation
de Charnier parcelle ZH8
Place empierrée:parcelles ZH6
et ZH7 lieu dit Sous le Charnier
Place et piste:parcelle 669
lieu dit Leurmont

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 005 22 ' 06 " 273 Lat. 48 ° 14 ' 49 " 344

Point d'arrivée : Branche Est Long. 005 22 ' 13 " 998 Lat. 48 ° 14 ' 52 " 225

Branche ouest Long 005 ° 22 ' 03 " 647 lat : 48 ° 14 ' 46 " 463

Communes traversées :

Commune de Rimaucourt

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

r

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie à usage privée
L'usage du sol reste à usage forestier

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un site Natura 2000 (Site n°74:Vallée du Rognon et de la Sueurre et massif forestier de la Crête et d'Ecot la Combe). Les parcelles forestières 19/20 sont concernées par ce site, notamment au niveau des pentes rocheuses. Les parcelles ZH6 et ZH7 ne sont pas situées sur les pentes comme les parcelles forestières voisines.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site n°74: Vallée du Rognon et de la Sueurre et massif forestier de la Crête et d'Ecot la Combe Proximité immédiate
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	x	<input checked="" type="checkbox"/>	Empierrement en provenance de carrière
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>gaz d'échappement des engins de chantier durant les travaux</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Amélioration du confort de circulation</p> <p>Permet d'éviter la traine des grumes sur de long distance et le long de chemin empierré avec les risques de dommages à l'infrastructure</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La nature des travaux ,visant essentiellement à améliorer l'existant , ne modifie que très peu l'environnement et ne touche pas à des milieux remarquables.
Les parcelles concernées par le dépôt ont été exploitées avant cession à la commune.(ancienne pessièr)et ne semblent pas receler d'espèces remarquables
Il ne semble pas nécessaire d'avoir recours à une étude d'impact

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

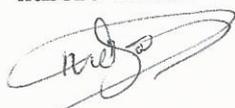
Wassy

le,

13 juin 2014

Signature

Hubert DUFAIT





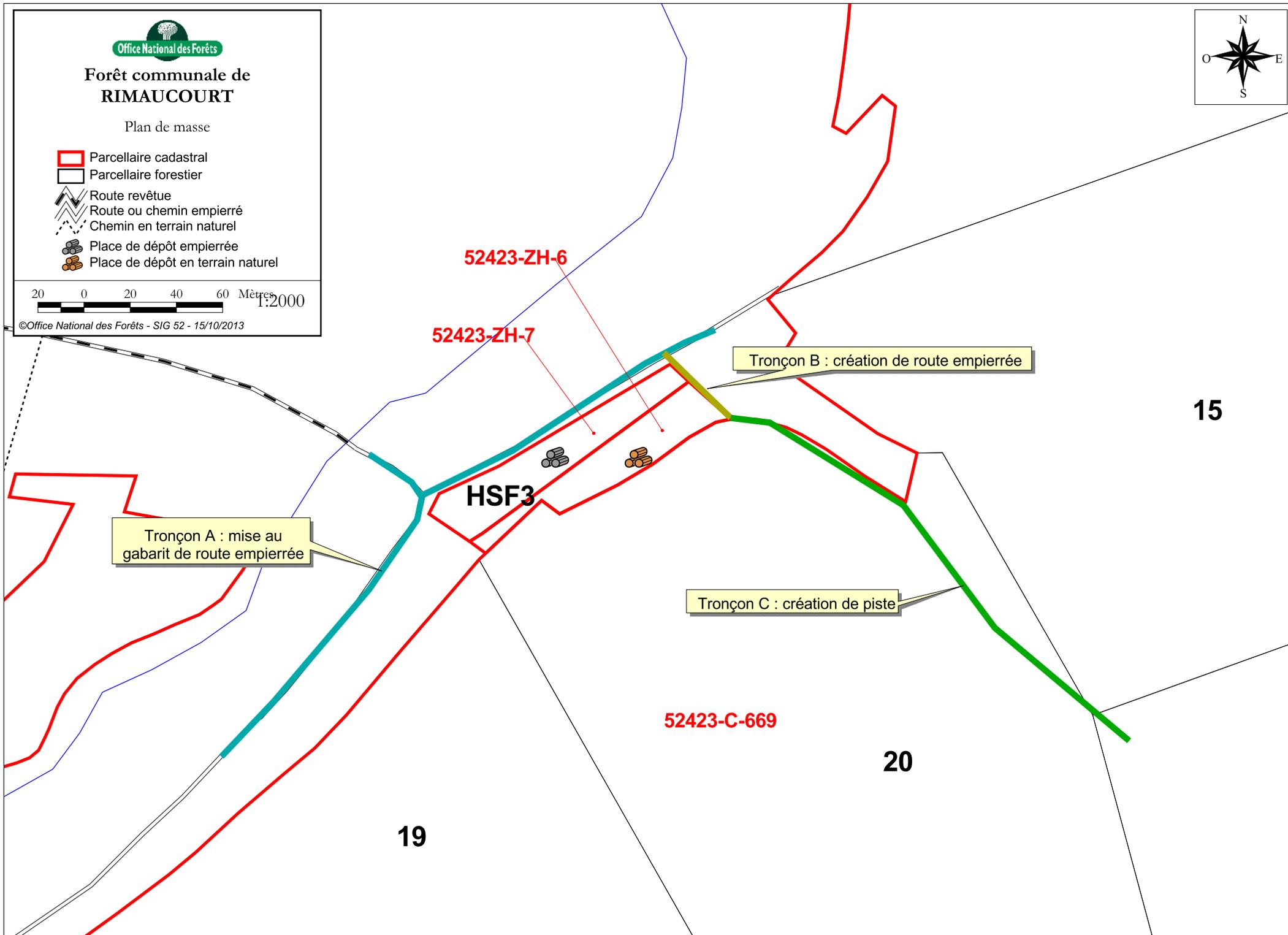
Forêt communale de RIMAUCOURT

Plan de masse

- Parcelle cadastrale
- Parcelle forestière
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel
- Place de dépôt empierrée
- Place de dépôt en terrain naturel

20 0 20 40 60 Mètres 1:2000

©Office National des Forêts - SIG 52 - 15/10/2013



Forêt communale de RIMAUCCOURT

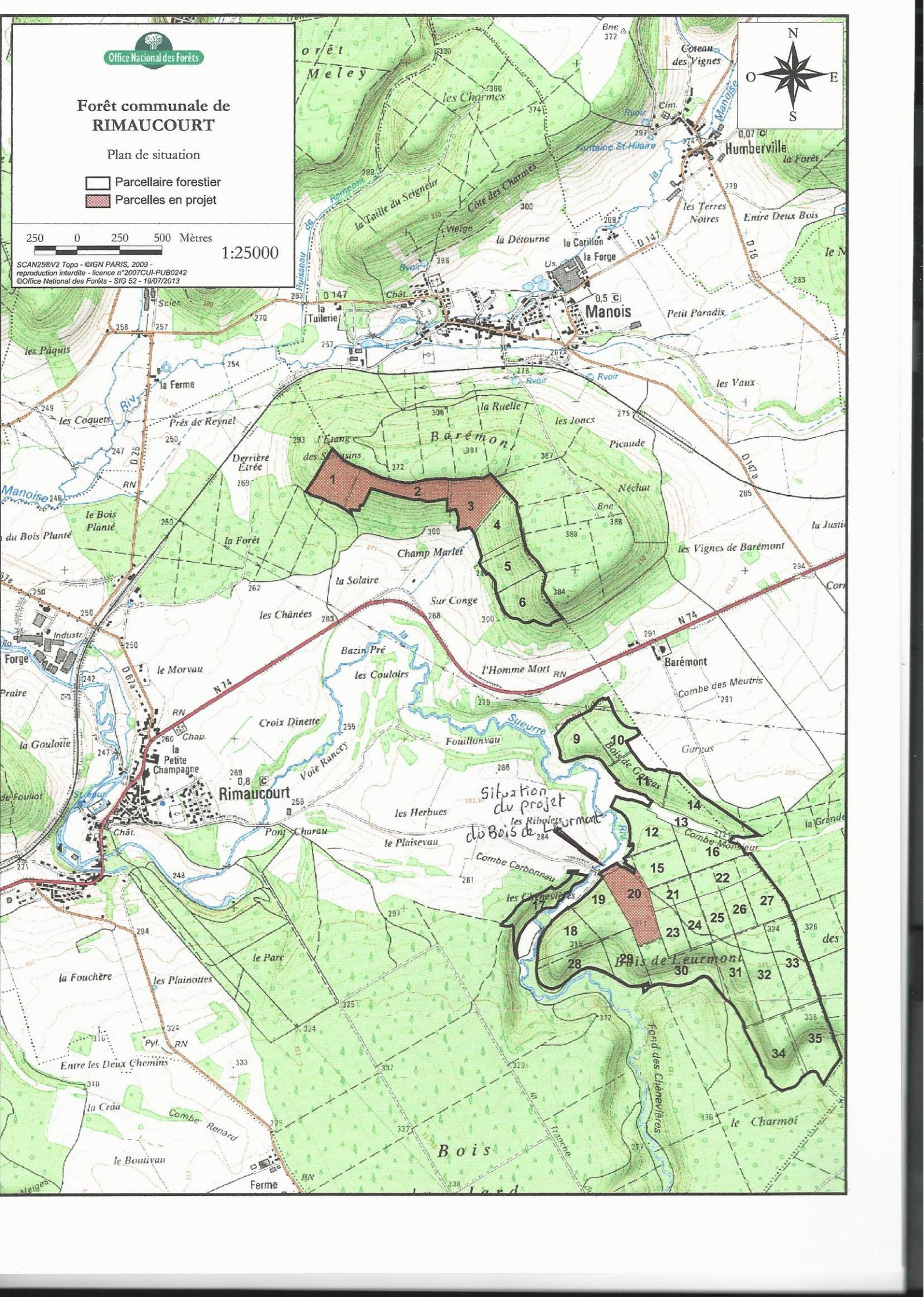
Plan de situation

- Parcellaire forestier
- Parcelles en projet

250 0 250 500 Mètres

1:25000

SCAN25@V2 Topo - ©IGN PARIS, 2009 -
reproduction interdite - licence n°2007CUIJ-PUB0242
©Office National des Forêts - SIG 52 - 19/07/2013



Situation
du projet
du Bois de Leurmont



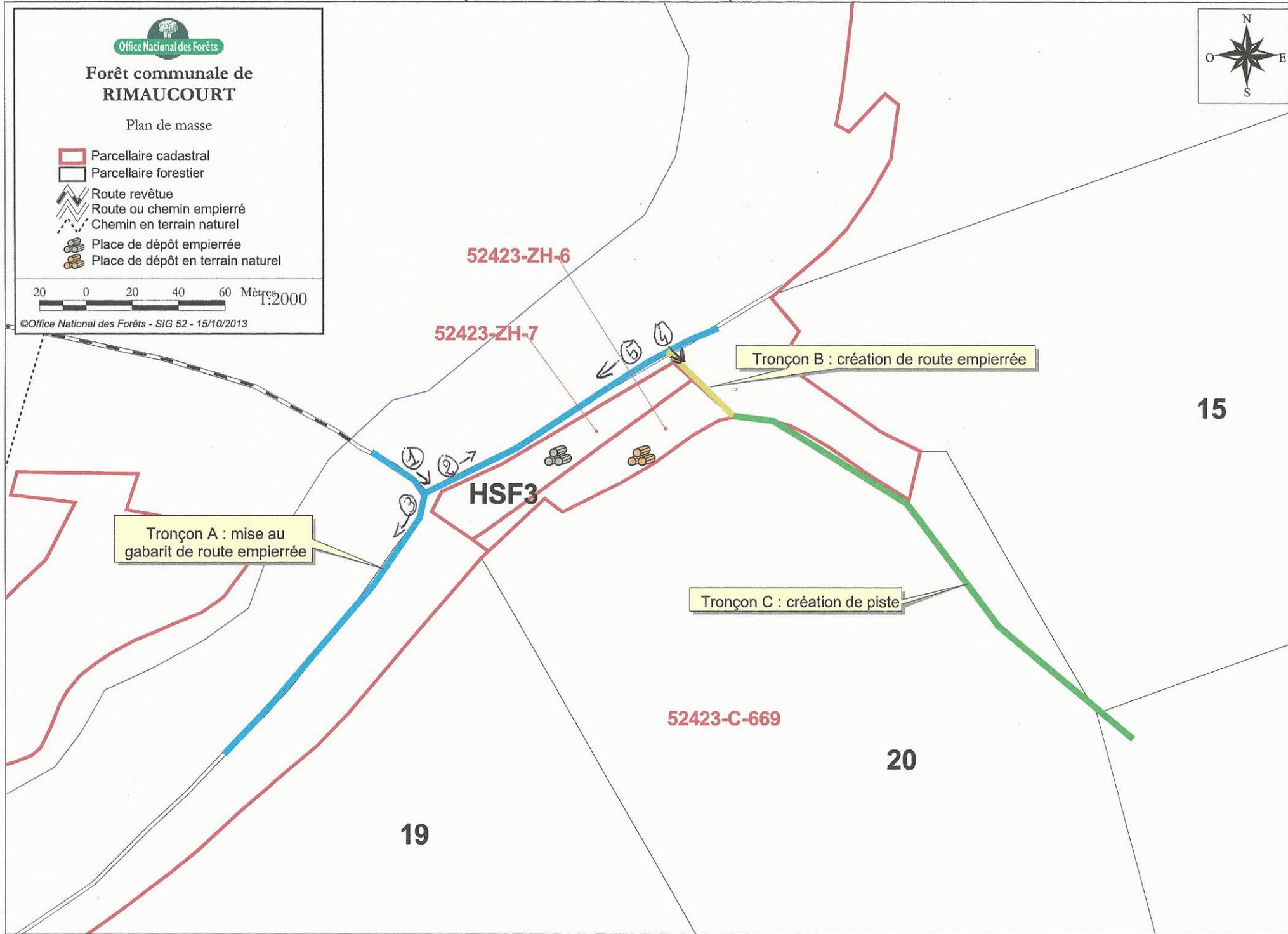
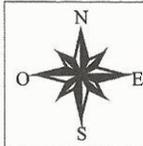
Forêt communale de RIMAUCCOURT

Plan de masse

- Parcellaire cadastral
- Parcellaire forestier
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel
- Place de dépôt empierrée
- Place de dépôt en terrain naturel

0 20 40 60 Mètres 1:2000

©Office National des Forêts - SIG 52 - 15/10/2013







ANNEXE - Evaluation des incidences Natura 2000 9 et conformité de l'aménagement avec le DOCOB

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés	surf. ¹ ha	Décisions de l'aménagement pouvant engendrer un impact	surf. ² ha	Actions de préservation prévues par l'aménagement	Effets attendus et nature du bilan
Habitats forestiers des secteurs subhorizontaux et des pentes douces	58,00	Programme des coupes	58,00	Classement de toute les parcelles concernées dans un groupe irrégulier. Pas de coupes de grande ampleur prévues.	Neutre
Habitats des pentes rocheuses et/ ou abruptes	26,00	Programme des coupes	26,00	Classement de toute les parcelles concernées dans un groupe irrégulier extensif avec un seul passage en coupe durant l'aménagement. Pas de passage prévu dans les zones de fortes pentes.	Neutre
Bilan général	L'aménagement engendre des effets notables dommageables sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000				non
	L'aménagement forestier est cohérent avec les objectifs de gestion et de conservation définis par le DOCOB				oui

surf. ¹ : surface de l'habitat situé dans le périmètre de la forêt (surface approximative)

surf. ² : surface de l'habitat impacté par la décision d'aménagement (surface approximative)

Parcelles concernées par le site NATURA 2000						
Parcelle	Classement	Surface totale	Surface en NATURA 2000	%	Surface en habitats plateau	Surface en habitats pente
17	Irrégulier extensif	4,99	4,09	82%	1,14	2,95
18	Irrégulier extensif	6,22	6,22	100%	5,54	0,68
19	Irrégulier extensif	6,42	6,42	100%	4,90	1,52
20	Irr. à renouvel.	8,1	7,57	93%	7,57	
21	Amélioration	3,75	0,50	13%	0,50	
23	Irrégulier	3,79	3,55	94%	3,55	
24	Irrégulier	3,83	1,24	32%	1,24	
25	Irr. à renouvel.	3,81	0,42	11%	0,42	
28	Irrégulier extensif	7,03	7,03	100%	3,71	3,32
29	Irrégulier extensif	6,28	6,28	100%	3,46	2,82
30	Irrégulier extensif	9,26	9,26	100%	5,48	3,78
31	Irrégulier extensif	8,28	8,28	100%	3,89	4,39
32	Irrégulier	9,56	6,72	70%	6,72	
34	Irrégulier extensif	9,64	9,64	100%	4,50	5,14
35	Irrégulier extensif	9,26	6,82	74%	5,31	1,51
TOTAL		100,22	84,04		57,93	26,11

1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu nul ou sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
production ligneuse	nul 1 ha	faible 99 ha	moyen 133 ha	fort	233 ha
biodiversité		ordinaire 115 ha	reconnu 118 ha	fort	233 ha
paysage, accueil, eau potable		local 173 ha	reconnu 60 ha	fort	233 ha
protection contre les risques naturels	nul 233 ha	faible	moyen	fort	233 ha

COMMENTAIRES : pour la production ligneuse, la répartition des surfaces par niveau d'enjeu a été réalisée à partir des potentialités des stations forestières : Enjeu faible : 99 ha (43 % de la surface) sur les sols superficiels d'une partie bois de Leurmont. Enjeu moyen: 133 ha (57 % de la surface) sur des argiles de décarbonatation assez épaisses. Pour la biodiversité, un niveau d'enjeu reconnu a été retenu pour le sud du bois de Leurmont inclus dans un site Natura 2000 et pour le bois de Barémont entièrement inclus dans une ZNIEFF de type I. Pour le paysage, les pentes boisées des cantons de Barémont et du Fouliot sont sensibles car visibles depuis une route très fréquentée reliant Chaumont à Nancy ainsi que du village de Rimaucourt. Enfin, la parcelle 36 sise sur le territoire de Reynel, canton de l'Épinotte, est incluse dans le périmètre d'un site classé et comporte un captage d'eau potable.

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
Site inscrit	3 ha	Village et château de Reynel
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	3 ha	Source du Val des Fontaines

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : limitées à la parcelle 36, seule concernée par ces réglementations: maintien de l'état boisé, récolte possible de quelques arbres dépérissants ou menaçant les ouvrages du captage d'eau potable, pas de travaux à prévoir. (Toute intervention doit faire l'objet d'une déclaration préalable à adresser au préfet du département).

Éléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
Natura 2000 habitats (ZSC)	80 ha	Site n° 74: Vallée du Rognon et de la Sueurre et massif forestier de la Crête et d'Écot la Combe
ZNIEFF de type I	38 ha	Bois du Barrémont au nord-est de Rimaucourt

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : le document d'objectif du site Natura 2000 préconise d'irrégulariser les peuplements forestiers et de proscrire les interventions sylvicoles au niveau des pentes rocheuses ou abruptes. La liste des parcelles concernées par le site figure en annexe.